

Détails du formulaire

Nom : 10300 - Services ambulatoires de santé mentale
 Établissement : 1104-4344 - CSSS DE LAVAL
 Année : 2017-2018
 Région : 13 - Laval

Statut : Validé RSSS
 Type : Établissement

No période (Date début) :

3

Détails de la transmission

Transmis le : 2017-04-28

Par : Chantal Pelletier

NON - requis ministériel

ÉTAT LISTE D'ATTENTE - 1IÈRE LIGNE (CLSC) / SERVICES SPÉCIALISÉS PSYCHIATRIE ET PÉDOPSYCHIATRIE EN EXTERNE

	Nombre d'usagers en attente (1)			Valeur maximale parmi les délais* d'attente (2)			Nombre de cas hors délai* (> 30 jours) (3)			
	C01	C02	C03	C01	C02	C03	C01	C02	C03	
PREMIÈRE LIGNE (MISSION CLSC)	L01	Éligible SIV / TOT	Éligible SIV / TOT	Éligible SIV / TOT	Éligible SIV / TOT	Éligible SIV / TOT	Éligible SIV / TOT	Éligible SIV / TOT	Éligible SIV / TOT	
Services adultes	L02	190	34	224	54	75	75	58	21	79
Services jeunes	L03									
TOTAL	L04									77
SERVICES MÉDICAUX SPÉCIALISÉS DE PSYCHIATRIE ET PÉDOPSYCHIATRIE EN CLINIQUE EXTERNE	L05									
Services adultes	L06									
Services jeunes	L07									
TOTAL	L08									

PREMIÈRE LIGNE (MISSION CLSC) :

* Délais = En jours de calendrier. Le début du délai est la date de réception de la demande (ou la date où l'utilisateur s'est présenté de lui-même pour obtenir un premier service). La fin du délai est la date du début de traitement par l'équipe de santé mentale. Lorsque l'utilisateur n'est pas connu du CLSC et passe par l'AAOR, le délai doit inclure le délai relié à l'AAOR (délai maximal = 40 jours).

(1) Nombre d'usagers en attente : Nombre d'usagers qui sont inscrits sur la liste d'attente à la date de référence utilisée pour compléter ce formulaire.

(2) Valeur maximale parmi les délais d'attente : Le délai le plus long, en jours de calendrier, parmi les délais de la liste d'attente.

(3) Nombre de cas hors délai : Nombre d'usagers dont le délai dépasse les délais prescrits (30 jours pour un usager connu, 40 jours pour un usager qui a dû passer par l'AAOR).

SERVICES MÉDICAUX SPÉCIALISÉS DE PSYCHIATRIE ET DE PÉDOPSYCHIATRIE EN CLINIQUE EXTERNE :

* Délais = En jours de calendrier. Le début du délai est la date de la réception de la demande. La fin du délai est la date de la première consultation médicale en psychiatrie ou pédopsychiatrie.

(1) Nombre d'usagers en attente : Nombre d'usagers qui sont inscrits sur la liste d'attente à la date de référence utilisée pour compléter ce formulaire.

(2) Valeur maximale parmi les délais d'attente : Le délai le plus long, en jours de calendrier, parmi les délais de la liste d'attente.

(3) Nombre de cas hors délai : Nombre d'usagers dont le délai dépasse les délais prescrits (30 jours maximum pour tout cas électif).

Imprimé le 2017-05-09